

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 06 AOUT 2020 à 20 heures

Étaient présents : Mmes et MM. Jean-Luc ANDRE, Eric BELLOLI, Patrick CHABERT, Bernard CHENE, Robert COHENDET, Reine COURT, Marie-Hélène DULAC, Jean-Claude DURAND, Olivia LOPS, Amélie MILLERET, Daniel PELLISSIER, Jean-Marc PELLISSIER, Chantal PITHOUD, Patrick PROVOST, Raymonde REY.

Absents : Audrey COMBET (procuration à COHENDET R), Nathalie VERGNE (procuration à MILLERET A) Kenty BLANC, Antoine CHAUVET.

Les Procès-verbaux des séances du 03 juin et 10 juillet 2020 sont approuvés à l'unanimité.

RESTAURATION DU CHALET DE BERGER DE VALBUCHE COTE BELLEVILLE – MARCHÉ DE TRAVAUX

M. le Maire délégué de Montaimont rappelle le lancement de la consultation pour les travaux de restauration du chalet de Valbuche sur le versant des BELLEVILLE. Après négociation, le marché est attribué à LGO pour un montant 44.831,70 € HT pour la rénovation du chalet, maîtrise d'œuvre comprise, et 30.304,18 HT pour le captage conduite et assainissement, maîtrise d'œuvre comprise.

VOIRIE COMMUNALE – MARCHÉ DE TRAVAUX ANNEE 2020

Suite à la consultation lancée pour le programme de travaux sur la voirie communale de l'ensemble du territoire, le marché est attribué à l'entreprise EIFFAGE ROUTES pour un montant de 84.927,75 € HT.

DECISIONS MODIFICATIVES : Sont approuvées les décisions modificatives suivantes :

Sur le budget eau assainissement en opération 100 (installations techniques) : + 4.500 € en opération 101(eau) : + 1.600 €

Sur le budget général (erreur de saisie) : Transfert de 15.850 € de 28031-040 à 2031-041

Article 27638 : + 150€ Opération 209 : +20.000 € Dépenses imprévues (020) : – 20.150 €

Sur budget Eau DSP : Transfert de 10.000 € de l'article 212 à l'article 211

CHEMINS DE BONVILLARD- REGULARISATION DE L'EMPRISE : le Conseil décide à l'unanimité de faire procéder au bornage du chemin communal depuis la RD99 et de procéder à la régularisation à l'amiable de l'accès existant sur le bas du hameau, avec demande d'évaluation par les Domaines.

CREATION DE PISTE SUR L'ALPAGE SECTEUR MARQUIS ET RIMOLLARD - PROJET CARTIER

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les discussions avec M. CARTIER Jean-Pierre, alpagiste sur le secteur du Marquis/Rimollard concernant la création d'une piste pastorale. Ce dossier peut être financé dans le cadre des plans Pastoraux Territoriaux. Le Conseil Municipal approuve le projet, sous maîtrise d'ouvrage de M. CARTIER, sous réserve de l'avis de l'Agence de l'Eau et des conventions, décide d'acquérir les parcelles situées au départ du chantier et fixe sa participation financière à 10% du montant subventionnable.

PROPOSITION ALPAGE BUTHOD-GARCON : Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'estimation, ne souhaite pas se porter acquéreur de cet alpage mais propose de faire réaliser une étude économique du projet.

MODALITÉS D'APPLICATION DU TEMPS PARTIEL AU SEIN DE LA COMMUNE DE SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

Après avoir pris connaissance des modalités de mise en place du temps partiel, le Conseil prend acte de l'avis favorable du Comité technique et décide d'instituer le temps partiel pour les agents de la collectivité selon les modalités exposées.

TRANSPORT SCOLAIRE 2020/2021 POUR LES COLLEGIENS ET LYCEENS DE MONTAIMONT : Le Conseil approuve à l'unanimité le devis de la SARL TAXIS DE LA GARE pour le transport scolaire 2020/2021 des collégiens et lycéens. Le taxi assurera cette année le transport des élèves sur le trajet Montaimont/La Chambre.

UTN DE LA LAUZIERE – ETUDE COMPLEMENTAIRE HYDRETUDES : M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société HYDRETUDES pour l'étude complémentaire demandée par les services de l'Etat dans le cadre du projet immobilier modifié de l'UTN de la Lauzière, devis d'un montant de 13.802,50 € HT approuvé à l'unanimité.

ACCESSIBILITE – MOBILITE ENTRE LA PLACE DE LA MADELEINE ET L'OT : M. le Maire rappelle au Conseil l'étude réalisée concernant l'accessibilité et la mobilité. Le projet entre la place de la Madeleine et l'OT pourra être réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Commune et maîtrise d'œuvre de Labellemontagne avec une assistance technique de AIM. Une réunion est prévue le 18 août.

REMBOURSEMENT DE CAUTION APPARTEMENTS COMMUNAUX : Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à procéder au remboursement des cautions versées par les locataires des appartements communaux, après état des lieux conformes.

ETAT D'ASSIETTE EN FORET DES COLLECTIVITES – PROPOSITION DE COUPES 2021 : M. le Maire délégué de Montgellafrey présente au Conseil la proposition de l'ONF pour les coupes de bois dans la forêt. Compte tenu du prix trop bas et des difficultés de vente, le Conseil décide de reporter à une date ultérieure ces propositions.

QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE du montant de la mission d'accompagnement AMO de AGATE TERRITOIRES pour le projet immobilier de la Vigie, qui pourra être réalisé sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la SAS;
- VALIDE le renouvellement de la Convention avec le CDG pour la gestion des dossiers retraite CNRACL ;
- SOLICITE des subventions pour la réparation de la cloche de l'église St Théodule.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 10 août 2020 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST

